

L'évaluation des compétences, une logique qui étouffe les capacités

22 Juin 2010

Edition : **Les invités de Mediapart**

*L'«évaluation des compétences» des enseignants soulève une grande polémique dans le corps professoral. Déshumanisation, formatage, fractalité... **Angélique del Rey**, professeur de philosophie, met en lumière les dérives de la logique de la performance qui sévit dans la société entière.*

Apparue dans les textes réglementaires en 2006 (arrêté du 19 décembre), la liste des dix compétences que doit avoir acquis l'enseignant lors de sa formation n'a alors pas fait de bruit : elle ne faisait pas encore l'objet d'une épreuve aux concours de recrutement. Puis c'est arrivé pour certains concours, les professeurs des écoles, d'histoire-géographie ou encore de sciences économiques et sociales étant appelés depuis 2007 à passer une épreuve obligatoire de «*validation de la compétence*» numéro un : «*Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable*». L'épreuve a été généralisée en 2010 à tous les concours de recrutement, et c'est alors que la polémique a éclaté, certains membres du jury de l'agrégation externe de philosophie menaçant même de se démettre si cette épreuve n'était pas supprimée (voir *Libération* du 16 juin 2010).

Cette polémique, ainsi que le sentiment d'illégitimité qui l'a fait naître, ne doivent pourtant pas cacher le système - que dis-je ?, la *maladie* - dont ladite épreuve n'est malheureusement qu'un symptôme : une évaluation devenue systématique dans l'Éducation nationale comme dans l'entreprise et qui, sous prétexte de vérifier les compétences des personnes, autrement dit leurs performances réelles lorsqu'elle seront placées en situation de vie ou de travail, les dépossède paradoxalement de ce qu'elles savent faire, de leurs qualités concrètes. J'ai nommé la fameuse «*évaluation par compétences*», dont le principe sert aujourd'hui aussi bien à évaluer les «*compétences à réussir dans la vie moderne*» des élèves de 15 ans du monde entier (à travers des évaluations internationales qui contraignent les politiques publiques), qu'à fabriquer des évaluations nationales massives visant à contrôler les performances de l'école primaire française. Mais aussi à évaluer par un «*livret personnel de compétences*» l'acquisition en fin de 3^e (au brevet des collèges) du «*socle commun de connaissance et de compétences*» ou à évaluer les futurs enseignants dans leur «*capacité*» (et bientôt les enseignants eux-mêmes dans leur «*efficacité*») à faire réussir leurs élèves. Ou encore à calculer le «*capital cognitif*» de l'entreprise à travers l'évaluation systématique des compétences des salariés en situation de travail (ou de pause)... En bref, un système fractal, dont l'étonnante diffusion dans le monde de l'éducation (mais pas seulement) impose d'en questionner globalement la logique.

Certes, l'idée même d'une compétence «*agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable*» a de quoi choquer : mais n'est-ce pas tout le système sous-jacent d'évaluation qui est choquant ? Un système qui voudrait que l'on puisse définir dans l'abstrait et évaluer par une série de comportements observables ce qui permet à une personne d'être performante dans son action. Car qu'appelle-t-on «*performance*» ? Croit-on qu'une performance quelconque puisse être prédéfinie en dehors de tout contexte ? Et surtout, le critère de la performance est-il propre à mesurer la dimension éthique d'un comportement ?

Si certains professeurs des écoles, pour ne prendre que cet exemple, décident de désobéir aux ordres du ministère et ne pas faire passer à leurs élèves les évaluations nationales, la raison se trouve dans leur intime conviction du caractère *éthique* de leur résistance : ils ont certes appris à obéir à la loi qu'on leur impose, mais aussi à celle qu'on «*s'impose à soi-même*» - selon la formule par laquelle Rousseau définissait la véritable et profonde liberté. Or, la modélisation normative des «*situations de la vie moderne*», nécessaire à l'évaluation des «*compétences*» de chacun, interdit simplement de reconnaître cette dimension. Cette modélisation des comportements est bien plutôt l'un des principaux instruments de transformation de l'homme dit moderne en ce que Robert Musil appelait un «*homme sans qualités*» : un homme ne devant être par lui-même rien ni personne, n'avoir ni qualités ni affinités électives, ni aptitudes ni sens moral propres, mais «*apprendre à être*», à faire et à oublier pour mieux apprendre, afin d'être en permanence adaptable à une société présentée comme un horizon indépassable.

Alors oui, nous sommes contre ces paradoxales évaluations d'une capacité à «*agir de façon éthique*»... à condition que l'éthique en question soit exclusivement celle de l'État. Parce que nous sommes profondément contre un système d'évaluation qui étouffe la capacité de chacun, qu'il soit professeur ou élève, fonctionnaire ou non, à s'autodéterminer dans son action. Et qui, sous prétexte d'évaluer efficacement ses compétences à agir efficacement, le dépossède en réalité de ses compétences concrètes.

Angélique del Rey

Dernier ouvrage paru: *A l'école des compétences. De l'éducation à la fabrique de l'élève performant*, La Découverte, 2010.